



# Le Bulletin

## de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY

Mars 2026 - N°47

### Sommaire :

|                                          |               |                                     |               |
|------------------------------------------|---------------|-------------------------------------|---------------|
| Grandir mieux sans smartphone            | Pages 02 - 03 | Accompagnement numérique            | Page 07       |
| Mineurs et réseaux sociaux               | Page 03       | Exposition au Musée Lambinet        | Pages 08 - 09 |
| Dérives sectaires                        | Pages 04 - 05 | Tribune du Cérémé                   | Pages 09 - 10 |
| UNAF 6 La dénatalité                     | Page 06       | Braderie de Vêtements Printemps/Eté | Page 11       |
| Conseil de lecture - Vie de nos Familles | Page 07       | Old Up                              | Page 12       |

### Le mot du président :



Chères adhérentes, chers adhérents,

Dans ce bulletin, vous trouverez nos habituelles rubriques et, en particulier, toutes les informations pour la prochaine **Braderie de vêtements printemps-été, jeux d'extérieur et vélos, prévue les samedi 28 et dimanche 29 mars 2026**. Participer à nos braderies vous permet d'agir sur l'environnement en donnant une seconde vie à des objets, plutôt que de les jeter.

Les autres sujets traitent des problèmes des familles :

- Addiction des ados aux réseaux sociaux : nous vous encourageons à signer ce pacte citoyen "Grandir Mieux sans smartphone" et à en parler autour de vous !
- Dérives sectaires : l'association Adfi Yvelines peut vous aider et vous conseiller.
- Dénatalité : l'UDAF propose de réinvestir dans la politique familiale pour permettre aux familles de réaliser leur désir d'enfants.
- La PPE 3 (Planification pluri-annuelle de l'énergie) va conduire à une forte hausse du prix de l'électricité pour les ménages et les entreprises, sans conséquences positives pour l'environnement.

Enfin, plus léger, l'exposition Passion post-impressionniste : Histoire d'une collection et la rubrique des livres et films coups de cœur !

Vous pensez Famille ? ... participez aux activités de l'AGFV !



Eric Fortuit

### Dates à retenir :

#### BRADERIE

Vêtements printemps-Eté  
Du samedi 28 au lundi 30 mars

#### ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE

Lundi 23 mars à 14h (voir Page 7)

#### GROUPE DE PAROLES

Old Up  
Vendredi 27 mars - 10h

#### ÉCHANGES DE SAVOIRS

Art Floral  
Samedi 30 mai 14h - 16h  
Atelier pour enfants à l'occasion  
de la Fête des Mères  
Sur réservation au 01 30 24 45 68  
(Maximum 6 enfants)

#### OFFLÉNIES

Samedi 20 juin  
Au parc de Bon Repos

# GRANDIR MIEUX SANS SMARTPHONE

## Un pacte citoyen dont le succès grandit en France

N'attendons pas des lois, mais prenons nous en main : si nous pensons tous que nos enfants deviennent addict aux réseaux sociaux, alors agissons sans tout attendre de l'État. C'est ce qu'ont fait quelques parents, qui ont créé :

**Grandir sans smartphone** (<https://pactesmartphone.fr>)

Les parents s'unissent pour permettre un recul de l'âge avec un 1er smartphone. (Vous pouvez signer ce pacte ou vous inspirer de ce texte pour créer un pacte adapté à l'école de votre enfant et l'associer à la communauté nationale.)

**En tant que membres d'une association familiale, nous estimons qu'il s'agit d'une mesure qui aura un impact important sur la santé mentale des jeunes adolescents et nous invitons les parents membres de l'AGFV à signer ce pacte.**

**L**e numérique et la multiplication des écrans ont bousculé la société dans son ensemble, à commencer par les enfants et les adolescents.

De la chambre à coucher au salon en passant par les moyens de transport, les écrans sont omniprésents.

Il est temps d'y remédier, pour que nos enfants puissent grandir dans un environnement serein, qui leur laisse le temps de développer les compétences nécessaires à l'utilisation de ces outils à bon escient.

**L'enfance et l'adolescence sont des périodes de croissance cruciales, qui passent vite et lors desquelles avoir un smartphone concentre de nombreux risques, tandis que grandir sans smartphone offre de nombreux bénéfices.**

**"Nous, parents, sommes engagés collectivement à ne donner un smartphone à notre enfant qu'à partir du lycée".**

### 1 - Pourquoi cet engagement ?

**Le smartphone expose les enfants :**

- À du harcèlement : un adolescent sur 4 est confronté au harcèlement sur les réseaux sociaux (source Baromètre Ipsos décembre 2023).
- À du contenu non adapté : informations



sensibles, fake news, information brute non décryptée, contenu violent, contenu pornographique, etc.

- À la sédentarité, cela devient une alternative à des activités physiques. Confère les conférences du professeur François Carré : " Ils ne parviennent plus à courir, au bout d'une minute, ils sont essoufflés ".

" Quand on interroge les adolescents sur leurs occupations, on en voit qui nous disent qu'ils passent parfois 12 à 13h par jour devant les écrans le week-end, et 7 à 8h par jour dans la semaine ".

- À des difficultés de concentration, à une perte d'habitude de focaliser l'attention sur ce que nous regardons, comme expliqué par Sylvie Chokron, neuropsychologue, dans le journal Ouest-France (2-3 mars 2024) : " Cette attention est très importante : c'est celle que l'on utilise en lecture, pour analyser quelque chose, reconnaître un visage. Quand on a vraiment besoin d'analyser visuellement quelque chose, il faut pouvoir fixer cette chose pendant un certain temps ".
- À une perte du sens critique, notamment en lien avec les réseaux sociaux qui choisissent pour eux les contenus qui leur sont proposés, en fonction d'algorithmes destinés à capter leur attention.
- À des problèmes de santé mentale.

Ce n'est sans doute pas un hasard si la majorité numérique est, depuis juillet 2023, de 15 ans : c'est donc à 15 ans que les enfants ont le droit de s'inscrire seuls sur les réseaux sociaux.

**Le smartphone empêche les enfants de consacrer du temps aux activités nécessaires à leur développement :**

- Lire : au collège, le temps consacré à la lecture représente 3% du temps consacré aux écrans (Décembre 2023, source Michel Desmurget, chercheur en neurosciences cognitives)
- Échanger avec leur entourage, apprendre à se forger une opinion sur les sujets d'actualité
- S'exprimer à l'oral, écouter, évaluer la communication non verbale de l'autre, ses émotions...
- Développer les compétences sociales nécessaires aux relations humaines
- Passer du temps dehors, dans la nature
- Passer du temps à jouer
- Passer du temps à s'ennuyer et à faire travailler son imaginaire, questionner le monde
- L'immédiateté inhérente aux smartphones va à l'encontre du " temps long " bâtisseur des apprentissages.

Le smartphone **empêche les enfants** de dormir ou de se reposer : toujours connectés, pour les réseaux sociaux ou pour se divertir (jeux vidéos, vidéos...), les adolescents n'ont jamais autant réduit leur temps de sommeil.

## 2 - Pourquoi une forme de pacte, à l'échelle locale, pour cet engagement ?

**P**arce que le smartphone d'un enfant :

- Engage les enfants des autres à en avoir un : " Je suis le seul à ne pas en avoir, les autres échan- gent, et je ne sais pas ce qu'ils se disent ... ! "
- Expose les enfants des autres : on leur montre du contenu inadapté à leur âge, ou on leur répète ce contenu. L'âge moyen de première exposition à du contenu pornographique est de 10 ans et ça ne cesse de baisser (Source : Haut conseil à l'Égalité : Rapport sur la porno criminalité 2023)

**P**arce que, quand une large part de collégiens possède un smartphone, du contenu péda- gogique et des devoirs sont parfois donnés par le biais d'applications rendant la vie des collégiens sans smartphone / tablettes compliquée.

**L'objectif est que, dans plusieurs années, les enfants sans smartphone ne soient plus marginaux, mais une minorité significative, voire la majorité.**

## MINEURS ET RÉSEAUX SOCIAUX

### Interdire aux mineurs de moins de 15 ans l'accès aux réseaux sociaux ?

**L**e texte voté par L'Assemblée Nationale le 26 janvier dernier doit entrer en vigueur à la rentrée de septembre 2026. Auparavant, il doit être examiné par le Sénat.

Le texte prévoit de conditionner l'accès aux réseaux à une procédure d'identification numérique généralisée : sans preuve d'âge, pas d'accès aux réseaux et, pour prouver son âge, il faudra transmettre une information issue de documents officiels, de données biométriques ou de systèmes bancaires. Ce n'est pas encore finalisé.

Mais est-ce à l'État de réguler les conduites des individus ? On peut se poser la question dans un pays où l'État est déjà omniprésent dans notre vie quotidienne et, sous couvert de nous protéger, nous met doucement sous tutelle.

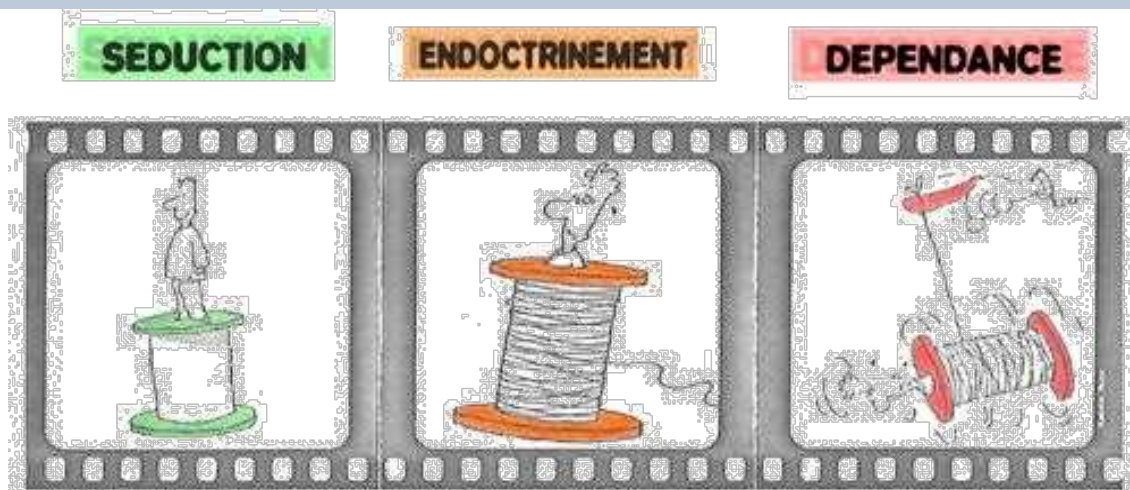
Serge Tisseron, psychologue et spécialiste des technologies numériques, est assez réticent. Il explique : " Je trouve ça très inquiétant. La différence entre la démocratie et la dictature, c'est que, dans une démocratie, l'État reconnaît aux parents la liberté d'éduquer leurs enfants comme ils l'entendent, alors que, dans une dictature, c'est l'appareil de l'État qui décide de la manière dont un enfant doit être éduqué ".

**Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant, même si ce n'est pas toujours facile !**

Plutôt que de se substituer à eux, nos gouvernants devraient les soutenir par un discours responsable.

**Béatrice Martin**

# DÉRIVES SECTAIRES



*Si vous vous interrogez sur le changement d'attitude d'un proche, si vous ne comprenez plus les décisions qu'il prend ou les discours qu'il tient, vous pouvez appeler l'ADFI Yvelines qui, grâce à son expérience de plusieurs décennies, pourra vous conseiller sur l'attitude à avoir ou les actions que vous pourriez entreprendre. L'association pourra également probablement vous informer sur le groupe sectaire qui vous inquiète.*

## Dérives sectaires : comprendre, s'informer, se prémunir

Certains mouvements sectaires sont bien connus depuis longtemps et continuent à faire des victimes, comme la Scientologie ou les Témoins de Jéhovah. Mais, sans que nous en ayons bien conscience, une multitude de groupes, parfois très petits, présentant les caractères d'une dérive sectaire, sont actifs autour de thèmes concernant aussi bien notre vie privée que les questions de société. On peut citer la religion, la spiritualité, l'éducation, l'écologie, l'humanitaire, la santé, le bien être, le développement personnel, etc...

Le courant New Age est, par exemple, pourvoyeur d'une multitude de structures offrant, d'une part, des pratiques variées de développement personnel, dont certaines sont clairement à risques pour des personnes fragiles, et, d'autre part, des propositions de soins, hors du cadre réglementé, qui trouvent aujourd'hui un large public compte tenu du manque de personnel médical et de la méfiance vis-à-vis de la médecine conventionnelle, et qui peuvent conduire à des situations très risquées.

Toutes les religions peuvent être touchées par les dérives sectaires. Actuellement on assiste à une nette augmentation des signalements concernant certaines églises évangéliques, courant en pleine expansion en France.

L'embrigadement sur les réseaux sociaux par des influenceurs-gourous est aussi en plein développement. Un secteur d'autant plus dangereux que les contacts se tissent dans l'intimité, parfois à l'insu du reste de la famille.

Les dérives sectaires consistent en l'utilisation " de pressions ou techniques diverses dans le but de créer, maintenir ou exploiter chez une personne un état de sujétion psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre, avec des conséquences dommageables pour cette personne, son entourage ou la société ". On parle alors d'emprise sectaire.

## A partir de quand parle-t-on d'emprise sectaire ?

Il y a emprise sectaire par une personne, un groupe, ou une doctrine lorsque les comportements ou les

pratiques induits par cette personne, ce groupe ou cette doctrine conduisent l'adepte à des ruptures avec sa vie antérieure, avec son entourage, avec la société et ses lois.

Dans les cas les plus extrêmes de ruptures radicales, on parle de radicalisation.

### **Comment devient-on adepte ?**

Bien sûr, on ne rentre pas volontairement dans une " secte " ! Mais chacun de nous peut être séduit par une proposition nouvelle, par une explication qui donne du sens à ce que nous vivons, par une promesse de solution à nos problèmes.

Ainsi d'anciens adeptes racontent comment ils avaient été convaincus de faire partie des élus, des seuls " vrais " croyants, d'avoir été convaincus par une promesse de guérison, par la possibilité de développer le potentiel personnel qui sommeille en chacun, de réussir leur vie professionnelle, de construire un monde meilleur...

L'emprise s'établit ensuite progressivement, au moyen de techniques manipulatoires psychologiques et émotionnelles, en plusieurs étapes, jusqu'au contrôle de la pensée de l'adepte qui ne peut plus penser par lui-même.

### **Quelles conséquences pour l'adepte, pour son entourage, pour la société ?**

Un adepte sous emprise a perdu sa liberté de penser, sa liberté de choisir, comme s'il avait accepté de déléguer de manière permanente sa vie affective, cognitive, relationnelle, morale et sociale au leader ou à l'organisation qui impose sa vision du monde, ses principes et ses pratiques.

Le modèle imposé ne tenant pas compte de la réalité propre à chaque individu, il y a des risques pour l'adepte, en particulier :

- sur sa santé physique, psychologique et mentale,
- d'atteinte à son argent et à ses biens,
- qu'il soit conduit à commettre des actes illégaux.

Pour les enfants élevés dans un mouvement à caractère sectaire, les préjudices sont d'une

particulière gravité du fait des conséquences sur leur développement psychologique, physique et social.

D'abord incompréhensibles pour son entourage, les changements de l'adepte déstabilisent fortement ses proches. Les relations deviennent plus distantes sans justifications et il devient secret sur ses activités. Les ruptures familiales sont fréquentes, pouvant aller jusqu'à un ostracisme (dicté par le mouvement), avec des conséquences importantes sur la vie quotidienne, tant psychologiques que matérielles.

L'univers sectaire est un univers fermé au reste de la société par une frontière virtuelle (ou parfois réelle). Il obéit à des lois internes supérieures, aux yeux des adeptes, à celles de la société. La dimension citoyenne n'existe plus pour l'adepte, il n'est plus limité par les principes et les lois et peut être entraîné à commettre des actes délictueux.

### **VIGILANCE !**

Pour faire face efficacement au risque sectaire, il est indispensable de mieux connaître le processus d'emprise et de radicalisation pour repérer les dérives, et de s'informer avant d'accorder sa confiance à des personnes ou organisations.



Maison des Associations  
2bis place de Touraine, 78000 Versailles  
Tel : 06 48 62 78 84 ou 06 59 98 44 65  
Mail : [adfi.yvelines@gmail.com](mailto:adfi.yvelines@gmail.com)  
Site internet : [www.adfiyvelines.fr](http://www.adfiyvelines.fr)  
Facebook : adfi78  
X : @adfi78

## Dénatalité

### L'Unaf alerte sur l'urgence d'agir et propose un plan d'action concret

À quelques jours de la publication du bilan démographique de l'INSEE, l'Unaf a présenté lors d'une conférence de presse un état des lieux préoccupant de la natalité française et dévoilé ses propositions pour permettre aux familles de réaliser pleinement leur désir d'enfant.

### Un déclin continu malgré un désir d'enfant toujours fort

Les chiffres sont sans appel : depuis 2014, la France connaît une chute continue de sa fécondité. L'indice conjoncturel de fécondité est ainsi passé de près de 2 enfants par femme à environ 1,60 aujourd'hui. Pourtant, le désir d'enfant des Français reste élevé : 2,27 enfants en moyenne selon l'enquête Unaf/Vérian de 2024. « On ne constate pas de variation du désir d'enfant en 15 ans donc on ne peut pas expliquer la chute de la fécondité par une chute du désir d'enfant », souligne Bernard Tranchand, Président de l'Unaf. « Il faut donc lever les freins pour permettre aux familles d'accueillir autant d'enfants qu'elles le souhaitent. »

### Selon les parents et futurs parents : des freins matériels omniprésents

L'enquête de l'Observatoire des familles<sup>1</sup> menée par OpinionWay pour l'Unaf amène, comme plusieurs autres enquêtes officielles, vers le même constat : ce sont les freins matériels qui expliquent largement le décalage entre désir d'enfant et réalité. Un chiffre particulièrement révélateur : alors que seulement 9 % des parents déclaraient avoir eu leur premier enfant plus tard que souhaité en 2012, cette proportion a plus que doublé pour atteindre 21 % en 2023. Avant d'avoir un premier enfant, les trois conditions jugées les plus importantes sont d'être en couple stable, d'avoir un logement adapté et d'avoir assez d'argent. Et pour ceux qui n'ont pas encore d'enfant, la question financière arrive même en première position. Au-delà du premier enfant, les freins identifiés pour agrandir la famille sont également clairs : le manque de confiance dans l'avenir et le coût de l'enfant arrivent en tête.

### Un plan pour construire une société plus accueillante pour les enfants et leurs parents

Pour l'Unaf, il faut agir à tous les niveaux, pour tous les âges des enfants et mobiliser l'ensemble des acteurs qui concourent à la qualité de vie des familles. Elle propose ainsi trois conditions essentielles :

- Intégrer « la réalisation du désir d'enfant » dans les objectifs officiels de la politique familiale française,
- Mobiliser davantage de moyens vers les familles avec enfants et cesser toutes mesures défavorables,
- Agir sur les besoins identifiés par les parents : du temps auprès de leurs enfants, des soutiens financiers et des services pour alléger le coût de la charge d'enfant et faciliter la vie au quotidien.

Parmi les mesures concrètes préconisées figurent notamment : la promotion du congé de naissance, l'amélioration de la conciliation vie familiale/vie professionnelle, la mise en place effective du Service public de la petite enfance et la réduction du coût de l'accueil pour les parents, l'amélioration de l'allocation de base de la Paje pour le premier enfant, une meilleure prise en compte de la charge d'enfants dans la fiscalité, et des mesures facilitant l'accès au logement pour les familles.

Autant de solutions à court et moyen terme à mettre en œuvre par l'ensemble des acteurs (l'État, mais aussi les collectivités territoriales, dont les communes, le monde du travail, ainsi que la société toute entière) qui doit accueillir dans les meilleures conditions les enfants et mieux entourer leurs parents.

L'Unaf appelle à une démarche programmée de réinvestissement dans la politique familiale, dès aujourd'hui et pour la prochaine mandature, afin de redonner confiance aux familles et leur permettre de concrétiser leurs projets parentaux. De ce point de vue, la création d'un nouveau congé après la naissance, bien indemnisé, qui a été obtenu par l'Unaf, constitue une première réponse aux attentes des parents.

Pour lire le dossier de presse :

<https://www.unaf.fr/app/uploads/sites/3/2026/01/dossier-de-presse-unaf-denatalite-janvier-2026.pdf>

Rapport parlementaire sur la baisse de la natalité du 12 février 2026 :

<https://www.unaf.fr/rapport-parlementaire-baisse-natalite-prise-de-conscience-necessite-de-relancer-politique-familiale-repondre-au-desir-enfants/>

## CONSEIL DE LECTURE

### A lire et faire lire

#### Les dix commandements du bon sens éducatif

Par Didier Pleux,

psychologue, président de l'institut français  
de thérapie cognitive

Comment éduquer nos enfants aujourd'hui ?

Comment faire preuve d'une autorité qui tient compte de ce qu'est l'enfant ?



L'objet de ce livre est de répondre à ces questions dans ce qui constitue son quotidien : relations avec frères et sœurs, avec autrui, à l'école, dans les loisirs.

Ce livre propose de revenir à votre enfant et à la réalité des situations qu'il vit. Retrouver les dix commandements du bon sens éducatif, c'est dédramatiser l'éducation, c'est être un parent rationnel, sans stress, pour mieux construire leur avenir.

Libérez vous des idées reçues et faites-vous confiance, fiez-vous à votre bon sens éducatif : amour et frustration. " Frustrer sans affection, c'est de l'autoritarisme, aimer sans frustrer, c'est entrer dans la permissivité éducative ".

Dans ce livre, et pour chacun de ces dix commandements, vous trouverez des tableaux décrivant des situations d'engrenage du stress, précisant ce qu'a fait votre enfant, ce que vous pensez et ressentez, ce que vous faites et ce que vous pourriez faire en respectant le " bon sens " éducatif.

## La vie de nos familles

### NAISSANCES

Maxime Chabert, petit frère de Bosco et Joseph, né le 22 juillet 2025

Cyril Haquet-Lauras, né le 7 novembre 2025

Aloys Maitre, né le 11 décembre 2025

Aurèle Secrétan, né le 6 février 2026

L'AGFV est heureuse d'offrir à ces familles un bon de naissance à réaliser dans une braderie.

## ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

### Vous rencontrez des difficultés avec le numérique ?

Participez à nos ateliers,  
animés par une spécialiste de l'UDAF.

Plusieurs ateliers d'accompagnement numérique ont eu lieu au mois de janvier et février 2026, le lundi après-midi, de 14h à 16h, dans nos locaux. Pour un de ces ateliers, nous avons eu jusqu'à 8 personnes, le nombre optimum étant de 4. L'animatrice donne des conseils personnalisés à chacun, en faisant le tour des participants. Ce sont presque des cours particuliers !

Chaque participant doit venir avec son ordinateur et son smartphone.

Différents sujets ont été abordés, tel que le transfert et l'archivage des photos de famille ou l'envoi de sms avec fichiers attachés. D'autres sujets sont

prévus, tels que l'utilisation du " cloud " pour le stockage de fichiers, l'accès à son espace santé, etc... Souvent des sujets simples mais sur lesquels il arrive qu'on bloque sur un point précis !

**Vous êtes intéressé ?** Venez nous voir ou contactez-nous lors de nos permanences des mercredis et samedis matins de 10h à 12h (hors vacances scolaires), par téléphone au 01 30 24 30 52, par messagerie à l'adresse suivante : [agfv2@wanadoo.fr](mailto:agfv2@wanadoo.fr), ou en laissant un message sur la page contact de notre site internet <https://agfv-viroflay.fr>.



**La prochaine  
réunion sur  
l'accompagnement  
numérique  
est prévue  
le 23 mars à 14h  
au 191A.**

**S'inscrire au  
préalable.**

# EXPOSITION PASSION POST-IMPRESSIONNISTE



**HENRY MORET**, (CHERBOURG, 1856 – PARIS, 1913), L'île d'Ouessant, la chaussée Keller  
Huile sur toile, 1897, Inv. 91.9.39, Don M. et Mme Guy, 1991 ©  
Musée Lambinet, ville de Versailles / Thierry Ollivier

**L**a Ville de Versailles a accueilli, du 15 octobre 2025 au 15 février 2026, au musée Lambinet, l'exposition

## Passion post-impressionniste : Histoire d'une collection.

Près de 50 oeuvres patiemment réunies par Fernande Guy (1903-2004) et Marcel Guy (1901-1991), un couple de collectionneurs, ont été ainsi présentées, parmi lesquelles, les toiles de **Paul Signac** (1863-1935), **Maximilien Luce** (1858-1951) ou encore **Maxime Maufra** (1861-1918).

Nous étions une dizaine d'adhérents de l'AGFV à participer à la visite guidée du 8 février 2026. Nous avons pu découvrir, grâce aux explications de notre guide, les 50 œuvres rassemblées par le couple Guy au cours de leur vie et qu'ils ont léguées au musée Lambinet.



**WILLIAM MALHERBE**, (SENLIS, 1884 – PARIS 1951), Nature morte.  
Huile sur panneau, 1922, Inv. 91.9.36, Don M. et Mme Guy, 1991, ©  
musée Lambinet, ville de Versailles / Thierry Ollivier 2025

## Le post-impressionnisme

Le post-impressionnisme regroupe tous les peintres qui ont cherché à aller au-delà de l'impressionnisme qui avait fait de la lumière son sujet de prédilection. Ce courant, qui n'est pas un mouvement unifié, inclut de nombreux styles et réunit des artistes qui s'expriment avec une grande liberté. Une nouvelle énergie singulière apparaît après 1880, et les artistes explorent de nouveaux langages picturaux tels que le pointillisme, le synthétisme, ou encore le symbolisme. À l'intérieur de cet ensemble d'artistes s'expriment des personnalités à la fois très différentes mais caractérisées par ces recherches autour de la touche, de la couleur et de la structure qui annoncent les mouvements fondamentaux du début du XXe siècle comme le fauvisme ou l'expressionnisme.



**MAXIME MAUFRA**, (NANTES, 1861 – PONCÉ-SUR-LE-LOIR, 1918), Grosse mer,  
Huile sur toile, Vers 1894, Inv. 91.9.38, Don M. et Mme Guy, 1991 ©  
musée Lambinet, ville de Versailles / Thierry Ollivier 2025

**E**t ce sont ces artistes à la charnière entre l'impressionnisme du XIXe siècle et les mouvements audacieux du XXe siècle qui ont passionné le couple de collectionneurs Guy auquel le musée Lambinet rend hommage. De plus en plus fréquemment sollicitées pour des prêts en France et à l'étranger en raison de l'engouement croissant pour les artistes de ce courant, ces oeuvres sont aujourd'hui rassemblées dans la ville de Versailles que leurs propriétaires avaient choisie avec soin pour en assurer la préservation et le partage au public.



**MAXIMILIEN LUCE**, (PARIS, 1858 – PARIS, 1951), Paris, vue de la Seine, la nuit, Huile sur toile, 1893, Inv. 91.9.31, Don M. et Mme Guy, 1991  
© musée Lambinet, ville de Versailles / Art Shooting

**L**a dernière salle de l'exposition fait la part belle aux artistes les plus présents dans la collection Guy : **Gustave Loiseau** et **Maximilien Luce**. Caractérisé par une fibre sociale très importante, anarchiste revendiqué, Luce est aussi un peintre

paysagiste exceptionnel, reconnaissable à sa touche pointilliste et de teintes vives, se jouant des contrastes entre de puissants mauves et des jaunes électriques comme dans "*Paris, vue de la Seine, la nuit*", toile achetée en 1959 par les Guy.



**PAUL SIGNAC** (PARIS, 1863 – PARIS, 1935), Le Port de Cherbourg, Aquarelle, 1932 - Inv. 91.9.14, Don M. et Mme Guy, 1991, © musée Lambinet, ville de Versailles / Thierry Ollivier2025

**C**e pointillisme ou ce divisionnisme exploré par la plupart des peintres post-impressionnistes rassemblés par les Guy, a été particulièrement mis en oeuvre par **Paul Signac**. Grâce au don, deux aquarelles de cet artiste majeur du néo-impressionnisme ont fait leur entrée dans les collections du musée Lambinet. "*Le Port de Cherbourg*" de 1932 nous laisse, par exemple, un témoignage vif et spontané du grand projet de l'artiste autour des ports de France.

## TRIBUNE

### Publication de la PPE3\* : le Cérémé fait part de ses fortes réserves



Article paru dans la revue *Transitions et Energies*, que nous publions dans le bulletin, car ce sujet aura un impact sur le pouvoir d'achat et les impôts des familles.

\*PPE3 : Programmation Pluriannuelle de l'Energie

**L**e Céréme, Cercle d'Étude Réalités Écologiques et Mix Énergétique, est un think-tank créé par un groupe de citoyens et experts soucieux d'engager la France sur la voie de la neutralité carbone. Il a pour objectif de contribuer au débat sur la politique énergétique de la France, à partir d'analyses objectives et indépendantes de tout intérêt financier ou industriel et de tout engagement politique. Le Céréme est actionnaire de la société éditrice de Transitions & Energies.

La publication prochaine du décret de Planification Pluriannuelle de l'Energie (PPE3), bien qu'amendé à la marge selon les annonces du Gouvernement, reste hélas un chèque sans provision tiré sur les contribuables et consommateurs français, sans effet positif ni sur la sécurité d'approvisionnement, ni sur la décarbonation.

Vouloir relancer l'éolien offshore, la plus coûteuse des énergies intermittentes, continuer à aider le photovoltaïque, la plus déstabilisante, et l'éolien à terre qui atteint déjà des niveaux très supérieurs aux besoins réels de la France, consiste à persévérer dans le développement massif des énergies intermittentes, une erreur stratégique que l'Allemagne vient de reconnaître publiquement.

**A**u lieu de gaspiller l'argent des Français en donnant des garanties de prix de 15 à 20 ans à des producteurs privés d'une électricité en surabondance, sans effet sur la transition énergétique et qui nuit gravement techniquement et financièrement à EDF, la priorité absolue du Gouvernement devrait être d'accentuer la décarbonation de l'industrie, des transports et de l'habitat. En favorisant aussi les énergies renouvelables pilotables comme la géothermie, la biomasse, les carburants de synthèse...

Avec le parc nucléaire et hydroélectrique existant, avec le lancement des nouveaux

réacteurs qui dans 10 à 12 ans augmenteront l'offre d'une électricité stable, décarbonée et non intermittente, avec le parc installé ou autorisé d'éolien et solaire qui est déjà surdimensionné par rapport à ce que le réseau peut absorber sans dommage (il équivaut à la puissance de 45 réacteurs nucléaires), la France aura assez d'électricité pour faire face aux nouveaux besoins de la transition énergétique.

**E**n cédant à l'aveuglement de mouvements politiques qui continuent à ne voir de salut écologique que dans les énergies intermittentes solaires et éoliennes, sans tirer les leçons de l'échec historique et criant de cette stratégie en Allemagne, en cédant aussi au lobby industriel qui veut bénéficier de contrats garantissant pour 15 à 20 ans la rentabilité de leurs investissements avant une éventuelle alternance politique, le Gouvernement ne donne pas à la France un sursis d'un an comme pour le récent vote du budget.

**Il engage pour 20 ans des investissements totalement inutiles par rapport aux besoins du pays, dont le coût va continuer de peser lourdement sur nos concitoyens via le prix de l'électricité et les impôts.**

Cette situation est d'autant plus regrettable que la publication du décret intervient sans attendre les conclusions des commissions d'experts désignées par le Gouvernement sur les coûts des différents modes de production d'électricité et sur le mix électrique optimum en prix, et celles de RTE (Réseau de Transport d'Électricité) sur l'adaptation des scénarios à l'évolution de la demande.

**S**ans attendre non plus une base législative dont les juristes estiment qu'elle est un préalable pour donner toute sa légalité à un décret fixant la politique énergétique de la France pour les 25 ans à venir.

**Céréme**

# Braderie de vêtements Printemps - Été

Enfants - Ados - Femmes - Hommes



Jeux d'extérieur



Vélos d'enfants



Du Samedi 28 au Lundi 30 mars 2026

Lors de cette braderie, nous vous proposons également de mettre en vente des jeux d'extérieur ainsi que des tricycles, des vélos et trottinettes pour enfants.

Salle Dunoyer de Segonzac - 14 avenue des Combattants - Viroflay

## Dépôt des articles

**Samedi 28 mars**

- de 10h à 12h réservé aux bénévoles
- de 14h à 19h pour les adhérents

### Vêtements

20 vêtements, dont 10 vêtements adultes maximum.

En bon état, propres et à la mode.

### Accessoires

10 par famille : sacs, cartables, chapeaux, ceintures, bijoux, foulard, lunettes de soleil, chaussures (3 paires maximum, propres et en excellent état), etc ...

Faute de vente, les cravates ne sont plus acceptées.

La lingerie (sauf neuve dans l'emballage d'origine) et les articles publicitaires ne seront pas acceptés.

### Jeux d'extérieur

5 par famille : boules de pétanque, mikado géant, ballons, molky, bouées, seaux, etc ...

Tricycles, vélos et trottinettes (enfants uniquement) en bon état et fonctionnels.

## Vente

**Dimanche 29 mars**

- de 9h à 10h réservée aux adhérents
- de 10h à 18h ouverte à tous

## Reprise des invendus

**Lundi 30 mars**

- de 17 h à 19h30  
(Nous devons rendre la salle à 19h30)

L'AGFV n'est pas responsable des pertes et des vols qui peuvent malencontreusement se produire.

Une retenue de 10% pour couverture des frais généraux sera appliquée sur les ventes.

Pour ceux qui ne nous l'auraient pas encore fourni, merci de nous apporter un RIB au moment du dépôt.

Pour la bonne réputation de nos braderies, nous vous rappelons que nous ne pouvons accepter que des articles impeccables, propres et d'actualité. Dans le cas contraire nous serons obligés de les retirer de la vente.

Le pré-enregistrement de vos articles est fortement recommandé pour fluidifier les dépôts.

Pour obtenir votre fiche "vendeur", vous pouvez :

- faire la demande par mail à l'adresse [agfv.braderie@gmail.com](mailto:agfv.braderie@gmail.com)
- venir lors d'une de nos permanences, mercredi et samedi de 10h à 12h

# OLD UP - 65ème RENCONTRE

## Nos livres coups de

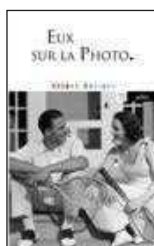


**"Loin de chez moi" de Maryse Burgot**  
Les directs et les reportages de cette évadée de son milieu breton, toujours au cœur de l'actualité, sont captivants.



**"De femme et d'acier" de Cécile Chabaud**  
Un fantastique roman mettant en scène l'unique femme médecin durant la première guerre mondiale.

**"Eux sur la photo" d'Hélène Gestern**  
Une magnifique réflexion sur les secrets de famille et la mémoire particulière que fixe la photographie.



**"Les guerriers de l'hiver" d'Olivier Norek**  
Magnifique écriture sur la fascinante résistance des Finlandais face à la Russie intraitable, autour d'une histoire policière.

Tous les romans policiers d'Olivier Norek sont passionnants car ils se situent toujours dans une actualité approfondie.



**"On était des loups" de Sandrine Colette**  
Un plongeon au sein d'une nature aussi écrasante qu'indifférente à l'humain : un petit bijou d'écriture.

**"S'adapter" de Clara Dupont-Monod**

Un livre éblouissant sur la connaissance de soi et la solidité des liens fraternels.



**"La ballerine de Kiev" de Stephanie Perez**  
La guerre bouleverse les certitudes et pousse à faire des choix impossibles.



**"La fileuse de verre" de Tracy Chevalier**  
Imagination d'un nouveau et fabuleux destin féminin et vénitien.

~~~~~

## Nos films coups de



**Un simple accident**



**La femme qui en savait trop**



**Deux procureurs**

**Put your soul on your hand and walk**



**Sacré-Cœur**



**Lumière pâle sur les collines**